DU 19 AU 22 OCTOBRE 2022

COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION
NOUVELLE-CALÉDONIE

REGLEMENT DE LA TOMBOLA ORGANISEE PAR LE COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE -CALEDONIE A L'OCCASION DE LA SEMAINE DU CHEVAL 2022 : 10ÈME EDITION

Article 1 – Organisation

Le Comité Régional d'Équitation de Nouvelle-Calédonie – CRENC, association de loi 1901, organise du 1er septembre au 22 octobre 2022, une tombola pour aider le financement de l'organisation de la Semaine du Cheval 2022 : 10ème édition.

Article 2 – Participants et conditions de participation

La tombola est ouverte à toutes personnes physiques majeures, ou mineures avec autorisation du tuteur légal, résident en Nouvelle-Calédonie, ayant acheté un billet de participation (ticket de tombola) et ayant accepté d'indiquer son nom et son numéro de téléphone.

Mille neuf cent quatre-vingt-dix (1990) billets seront mis en vente au prix de deux cents (200) F CFP l'unité par les personnes bénévoles choisies par les membres du comité régional d'équitation de Nouvelle-Calédonie sur le territoire de Nouvelle-Calédonie.

L'élimination immédiate du participant aura lieu si une tricherie est avérée.

Article 3 – Dotation

La tombola est dotée **de 66 lots**, d'une valeur globale de **411 900 F CFP** :

N° de lot	Libellé	Valeur du lot	Donnateur
1	Bon pour un climatiseur Airwell 9 000 BTU réversible offert par CF Pro	60 000 FCFP	CF Pro
2	Nuit au Sheraton Deva Spa & Golf Resort en chambre traditionnelle pour 2 personnes petits déjeuners inclus	29 600 FCFP	Sheraton
3	Bon cadeau pour une demi-journée de location de jet ski en duo offert par Locajet	29 500 FCFP	Locajet/Megajet
4 à 5	Bon pour une semaine de stage d'équitation en demi-journée à l'Ecurie Ouessant	18 000 FCFP	Ecurie Ouessant
6	Bon pour une semaine de stage d'équitation en demi-journée au Centre Equestre de la Tamoa	15 000 FCFP	Centre équestre de la Tamoa
7	Bon cadeau pour un vol en hydravion de 20mn au dessus de la Faille au requin de Bourail offert par Cheval Paradise	12 500 FCFP	Air Paradise et Cheval Paradise
8	Bon pour un voyage A/R à bord du Betico 2 sur la destination de votre choix	9 000 FCFP	Betico 2
9 à 14	Tickets de location de karting session 10 mn 2 adultes et 2 enfants offert par Kart Park Pacific	7 800 FCFP	Kart Park Pacific
15	Bon pour une balade à cheval de 2h au centre équestre Les Sabots du Pin de Pouembout	6 000 FCFP	Les sabots du Pin
16 à 18	Bon pour une journée de stage découverte de l'équitation à l'Ecurie Ouessant	6 000 FCFP	Ecurie Ouessant
19	Bon pour une leçon d'équitation éthologique offert par le centre équestre Kopejo	5 000 FCFP	Kopejo
20 à 23	Bon d'achat pour le restaurant Stone Grill Ferry, Anse Vata ou Koné	5 000 FCFP	Stone Grill
24 à 25	Chèque cadeau pour un tour de tyrolienne pour enfant à Paita offert par la Belle Verte	4 500 FCFP	La Belle Verte
26 à 30	Bons cadeaux Menu Best Of Big Mac (4 menus) offert par Mc Donald's	4 240 FCFP	Mc Donald's
31 à 32	Bons pour 3 parties de Laser Game offert par Laser Game Evolution	3 900 FCFP	Laser Game Evolution
33 à 36	Chèque cadeau d'une valeur de 3 000 F CFP au restaurant Pizza & Pasta	3 000 FCFP	Pizza & Pasta
37 à 38	Bons cadeaux pour un transfert A/R Ile aux canards 2 personnes	3 000 FCFP	Ile aux Canards
39 à 48	Bon pour une matinée stage découverte du cheval à Brocéliande	3 000 FCFP	Brocéliande
49 à 53	Bon pour une leçon d'équitation western au centre équestre LWT à La Foa	2 500 FCFP	Centre équestre LWT
54 à 65	Bon pour une balade à poney au Yala Ranch de Dumbéa	2 000 FCFP	Yala Ranch
66	Ticket pour une demi-journée de location de Kayak au départ de la base Aventure Pulsion de la Rivière Bleue	2 000 FCFP	Aventure Pulsion

Les lots non réclamés seront soit remis en jeu par l'organisateur soit annulés.

Article 4 – Tirage au sort

Le tirage au sort aura lieu le samedi 22 octobre 2022 vers 20 heures à l'hippodrome Henri Millard de Nouméa, en présence de Monsieur Vincent FARDEAU - Président de l'association du Comité Régional d'Équitation de Nouvelle-Calédonie et de plusieurs témoins pour attester de sa conformité et de son bon déroulé.

Les lots seront attribués à chaque gagnant qui devra apporter en retour le billet de participation numéroté correspondant au tirage effectué et préalablement acheté.

Si le bon de participation est illisible, celui-ci sera considéré comme nul.

Article 5 – Retrait des lots

La date limite de retrait des lots est fixée au jeudi 22 décembre 2022 à midi.

Les personnes souhaitant récupérer leur lot, qui ne se seront pas manifestées avant cette date se verront déchues de leurs droits, et perdront la propriété du bien. L'association remettra en jeu lors de prochaines opérations, les lots non réclamés.

Les lots sont à retirer sur place au moment du tirage au sort le samedi 22 octobre 2022 ou alors au bureau du Comité Régional d'Équitation de Nouvelle-Calédonie - Maison du Sport – 24 rue Duquesne – 98845 Nouméa / Tel. 26 27 70 - entre 8H00 et 12H00 à partir du lundi 24 octobre 2022 et jusqu'au jeudi 22 décembre 2022.

Article 6 – Limitation de responsabilité

Le Comité Régional d'Équitation de Nouvelle-Calédonie se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'opération, en raison de tout évènement sans que sa responsabilité ne soit engagée. Dans ce cas, les participants se verront remboursés du prix du bon de participation (200 F CFP), sur présentation de ce dernier.

Article 7 – Contestation et litige

Le présent règlement est soumis exclusivement à la règlementation en vigueur en Nouvelle-Calédonie.
La participation à cette opération, implique l'acceptation pleine et entière du participant à ce présent règlement.

Toute contestation liée à cette opération, devra se faire par manuscrit, dans un délai de 7 jours suivant la déclaration des gagnants à CRENC – BP 25 – 98845 Nouméa.

Les lots ne peuvent donner lieu à aucune contestation de la part des participants. Le gagnant ne peut en aucun cas réclamer le remplacement du gain, par un autre, ou exiger le remboursement de ce dernier.

Article 8 – Dépôt et consultation du règlement

Ce règlement des opérations est adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande, auprès du CRENC par courriel à equitation@lagoon.nc.
Il est également consultable sur le site internet du CRENC : www.crenc.nc pendant toute la durée de l'opération.

Article 9 – Informations personnelles

Les informations nominatives recueillies dans le cadre de la présente tombola sont traitées conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et à la directive européenne n° 95/46 du 24 octobre 1995 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, nous vous informons qu'il ne sera pas constitué de fichiers des personnes qui auront participé à la tombola.

Les participants sont informés que les données nominatives les concernant, enregistrées dans le cadre de cette tombola, sont nécessaires à la prise en compte de leur participation.
Les participants bénéficient auprès de l'Organisateur, seul destinataire de ces informations, d'un droit d'accès, de rectification et d'annulation des informations recueillies les concernant, ils apparaîtront sur la liste des participants comme anonymes.

LA SEMAINE DU CHEVAL
10EME EDITION
DU 19 AU 22 OCTOBRE 2022

COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION
NOUVELLE-CALÉDONIE